

POLITIQUE DE FACTURATION

L'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières désire vous informer de la nouvelle tarification pour les bris qui peuvent survenir dans votre logement **suite à une négligence de votre part ou abus.**

Voici la nouvelle liste des coûts en vigueur au **1^{er} JUIN 2009** et représentée dans les tableaux suivants :

1) BRIS (RÉPARATION EFFECTUÉE APRÈS LE PAIEMENT TOTAL)

DESCRIPTION	COÛT
<ul style="list-style-type: none"> • Moustiquaire <ul style="list-style-type: none"> - porte patio - fenêtre de porte d'entrée - fenêtre de cuisine et de salle de bain - fenêtre de chambre 	11,25 \$ 5 \$ 6 \$ 7 \$
• Poignée de porte intérieure	Entre 16 \$ et 40 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Toilette <ul style="list-style-type: none"> - couvercle du réservoir de toilette 	Entre 17 \$ et 29 \$
• Abat-jour ou luminaires (fixtures électriques)	entre 9 \$ et 40 \$
• Mur défoncé, déplacé ou modifié	23,50 \$/h
• Porte intérieure du logement	entre 22 \$ et 47 \$
• Porte d'entrée du logement	entre 69 \$ et 97 \$
• Changement de serrure (porte ou boîte aux lettres)	15,25 \$

2) BRIS (RÉPARATION EFFECTUÉE AVANT LE PAIEMENT)

• Porte extérieure en acier MINIMUM 385,00\$:	Selon la Grandeur
<ul style="list-style-type: none"> • Toilette <ul style="list-style-type: none"> - bouchée (en tout temps) - réservoir - cuvette 	40 \$ 43 \$ 43 \$
• Vitre (chaque fenêtre)	entre 9 \$ et 26 \$
• Vitre thermos	entre 25 \$ et 125 \$
• Déchets laissés dans le logement suite à un départ	23,50 \$/h
• Débarrage de porte (entre 17 h et 8 h ainsi que les fins de semaine)	36,75 \$
• Absence de châssis dans une (1) fenêtre	Selon grandeur
<ul style="list-style-type: none"> • Modification apportée au recouvrement de plancher Ex : tuile préencollée 	23,50 \$/h
• Appel de service sans raison valable avec déplacement d'une personne de l'OMH (entre 17 h et 8 h)	36,75 \$
NOTE: Cette liste comprend les bris les plus souvent rencontrés dans un logement. Tout autre bris sera analysé et facturé par la direction du service.	